Relations avec les institutions internationales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): **- (1968)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Fr. 3000.— à la Croix-Rouge du Kénia, à titre de contribution à l'amélioration d'un home pour enfants handicapés ;

Fr. 3000.— au Croissant-Rouge marocain, à titre de contribution aux dépenses d'un home pour nourrissons et prématurés ;

Fr. 4500.— à la Croix-Rouge sénégalaise, à titre de contribution à une installation de goutte de lait, à des cours de secourisme et à l'éducation des mères de famille.

Le CICR a avisé les Sociétés bénéficiaires du montant qui leur était alloué en même temps qu'il mettait ces sommes à leur disposition.

Fonds Clare R. Benedict

Miss Clare R.Benedict, ressortissante américaine, est décédée à Lucerne (Suisse) le 31 octobre 1961.

Par ses dernières volontés, Miss Benedict a prévu qu'une partie importante de sa succession serait remise au CICR pour créér un fonds dont les revenus devraient être utilisés en faveur des victimes de la guerre de toutes les nations.

Les formalités de liquidation de la succession ont duré longtemps et ce n'est qu'au début de 1967 que le CICR est entré en possession des fonds qui lui étaient destinés.

On trouvera à la page 104 les comptes de ce Fonds arrêtés à fin 1967 et à fin 1968.

Les revenus échus en 1967, soit 32.068,30 dollars, ont été affectés à l'action de secours du CICR au Vietnam, tandis qu'en 1968, une somme de 40.000 dollars était prélevée sur les revenus pour les secours en faveur des victimes du conflit du Proche-Orient.

3. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

ONU et agences spécialisées

Durant l'année écoulée, le CICR a poursuivi les relations qu'il entretient avec l'Organisation des Nations Unies, tant avec le siège central à New York qu'avec son office européen à Genève.

C'est ainsi que M. Samuel A. Gonard, président du CICR, et M. Gallopin, membre du CICR et directeur général, ont rendu

visite à U Thant, secrétaire général de l'ONU, lors de son passage à Genève le 5 avril 1968. Au mois de juillet, M. Gonard, accompagné de M. Pictet, membre du CICR et directeur général, et de M. Basset, sous-directeur, a eu une nouvelle entrevue à Genève avec U Thant.

Du 8 juillet au 2 août, MM. Pilloud, de Reynold et Vodoz ont participé, en tant qu'observateurs, à la session du Conseil économique et social des Nations Unies. M. Pilloud, directeur, a suivi les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue à New York du 3 novembre au 12 décembre.

Le 10 octobre 1968, M. de Reynold a représenté le CICR à la cérémonie organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à l'occasion de la remise de deux médailles Nansen. Il a également assisté, à fin octobre, à la 19e session du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire au cours de laquelle un hommage fut rendu à la mémoire de M. Léopold Boissier, ancien président du CICR.

Le CICR a désigné MM. de Reynold et Payot comme observateurs à la 21e Assemblée mondiale de la Santé, réunie à Genève en mai, alors que M. Gallopin a représenté le CICR à la manifestation organisée par l'OMS, le 7 mai, pour commémorer son 20e anniversaire.

En juillet 1968, M. Laverrière, délégué, a pris contact avec l'UNESCO, au sujet du manuel scolaire édité par le CICR à l'intention des pays africains.

Au cours de l'année, plusieurs séances de travail réunissant des membres de l'UNICEF, en particulier M. H. Labouisse, directeur exécutif, le Dr Charles Egger, Mme Gertrud Lutz et M. Heyward, ainsi que les membres du CICR, ont eu lieu au siège du CICR, afin de permettre aux deux institutions de coordonner leurs efforts au Nigéria.

Organisations intergouvernementales

En 1968, le CICR a entretenu des relations suivies avec le Conseil de l'Europe. C'est ainsi qu'au mois de mai, M. de Reynold a représenté le CICR à la 20e session de l'Assemblée consultative. Puis, le 10 septembre, M. Pilloud a exposé l'activité du CICR au Nigéria-Biafra devant la Commission de la population et des

réfugiés, convoquée à Paris. Enfin, M. Gaillard s'est rendu à Strasbourg, les 23 et 24 septembre, pour exposer à l'Assemblée consultative l'action du CICR en faveur des victimes de la guerre du Nigéria. A l'issue de cette rencontre, l'Assemblée a promis son plein appui au CICR.

Par ailleurs, M. Beckh a suivi les travaux du Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, qui s'est réuni au Palais des Nations à la fin du mois de novembre.

Organisations non gouvernementales

M. Siordet, vice-président, et M. Pictet, directeur général, ont assisté au 3e Congrès du Comité international de la Neutralité de la Médecine (CINM), qui s'est tenu à Rome du 16 au 20 avril.

M. de Reynold a participé, fin avril, à la 21e Assemblée plénière de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies (FMANU).

En août, M. Siordet s'est rendu à Helsinki pour prendre part à la 14e Conférence internationale de l'Action sociale (anciennement Conférence internationale de Service social) et y présenter un exposé sur le thème « la Croix-Rouge et les droits de l'homme ».

M. Léopold Boissier, ancien président du CICR, accompagné de M. de Reynold, a représenté le CICR à la manifestation que le Centre de la paix mondiale par le droit a organisée à Genève, le 16 septembre 1968, pour commémorer solennellement le 20e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme.

MM. Siordet et de Preux ont suivi les travaux du 6e Congrès de la Confédération internationale des anciens prisonniers de guerre (CIAPG), qui s'est tenu à Genève du 1er au 3 novembre. A cette occasion, le CICR a eu le plaisir d'accueillir à son siège une soixantaine de congressistes, accompagnés de leur famille. Après avoir assisté à la projection de deux films illustrant les activités récentes du CICR, les visiteurs se sont rendus à l'Agence centrale de recherches, où les ex-prisonniers ont eu la possibilité de voir leur propre carte d'enregistrement. Puis, M. R. Nachez, président de

la CIAPG, a remis à M. Siordet une médaille en hommage au CICR pour l'œuvre qu'il a accomplie en faveur des prisonniers de guerre.

Par ailleurs, le CICR a entretenu, avec nombre d'autres organisations non gouvernementales, de fréquents contacts qui sont mentionnés dans les chapitres appropriés.

4. INFORMATION

Le Service de presse et d'information a poursuivi son activité destinée à mieux faire connaître dans le monde non seulement le rôle et l'œuvre du CICR, mais aussi les principes de la Croix-Rouge et du droit humanitaire. Comme précédemment, il s'est efforcé d'agir sur deux plans : l'opinion publique en général et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Dans la limite de moyens modestes, il a diffusé tous les éléments d'information disponibles sur l'institution et son œuvre, de même qu'une abondante documentation écrite, iconographique et sonore.

Relations avec la presse. — La presse internationale a continué de témoigner son intérêt à l'œuvre du CICR en utilisant largement la matière publiée dans le bulletin d'information « L'Actualité de la Croix-Rouge », dont onze numéros en quatre versions (français, anglais, espagnol et allemand) ont paru en 1968.

Le Service d'information a également diffusé 60 communiqués de presse, ainsi que des nouvelles susceptibles d'intéresser spécialement tels journaux ou agences. Il eut aussi à répondre à des questions orales et écrites que lui posèrent de nombreux journalistes ou représentants de la presse parlée et télévisée. De même, il a diffusé environ 6000 photographies à l'intention des journaux et périodiques de divers pays.

Documentation. — Le Service d'information a répondu à de nombreuses demandes de renseignements provenant de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, d'institutions diverses ou de particuliers. Il s'est agi de questions concernant les activités récentes ou actuelles du CICR, mais aussi d'événements plus anciens.